



FEDERATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE
AILE FRANCOPHONE
PROVINCE DU LUXEMBOURG



ASSEMBLEE GENERALE PROCURATION

Vendredi 01 septembre 2023
19h30
TT LOMME
Rue des Alliés, 44
6953 FORRIERES

Madame / Mademoiselle / Monsieur :
affilié(e) à l'AFTT sous le numéro de licence
est désigné(e) comme délégué(e) du club de Lx

En vertu de l'article 6.2.3. du règlement d'ordre intérieur de l'AFTT, le délégué susmentionné a seul droit de vote.

Le président du club	Le secrétaire du club	Le représentant du club
Nom :	Nom :	Nom :
Date :	Date :	Date :
Signature :	Signature :	Signature :

Le représentant du club doit impérativement se présenter à l'AG avec ce document, signé par son président **et** son secrétaire.

Seuls les représentants ayant remis ce document dûment complété seront considérés comme « présents » et auront droit de vote le cas échéant.